

En 2000, le recul du nombre de défaillances d'entreprises atténue les conséquences générées par la faible progression du nombre de créations. Les services aux particuliers et aux entreprises restent des valeurs sûres.

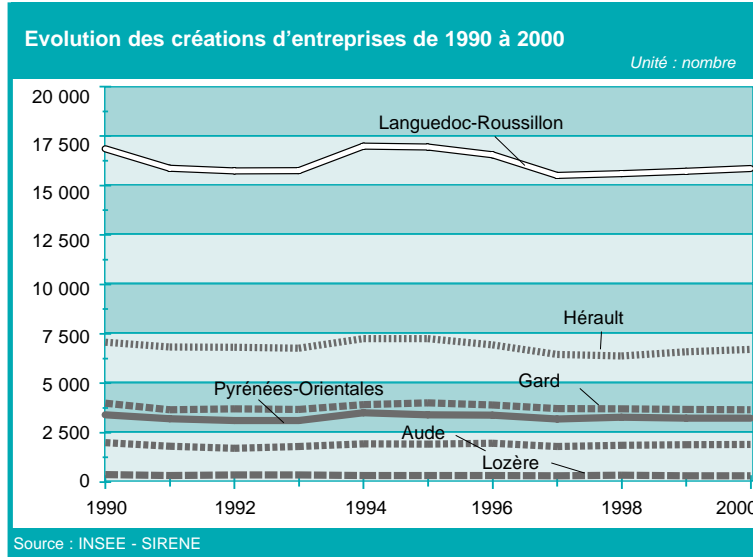
## Faible augmentation des créations, recul des défaillances

Yves BOURGEAT - INSEE

Avec près de 15 900 entreprises créées, le Languedoc-Roussillon se montre un peu plus créateur qu'en 1999 (+ 0,9 %). Pourtant, même s'il s'agit de la plus forte progression enregistrée depuis 1994, celle-ci reste modérée. Les restrictions des aides à la création d'entreprises appliquées en 1997 aux repreneurs et aux chômeurs continuent à se faire sentir. En effet, au plus bas en 1997, les créations d'entreprises régionales franchissent seulement cette année leur niveau de 1993. Un autre argument pour le niveau plus faible qu'attendu des créations est l'amélioration de l'emploi en 2000. En effet, l'opportunité pour un créateur potentiel de trouver un emploi bien rémunéré à pouvoir immédiatement peut le conduire à différer son projet.

Les **créations ex-nihilo** (ou créations pures) qui avaient été les principales victimes de ces mesures et avaient atteint leur niveau plancher en 1999, se redressent nettement cette année (+ 7 %). Elles retrouvent ainsi quasiment leur chiffre de 1996 et se rapprochent de la barre des 9 000 unités créées.

Cette progression est supérieure à celle constatée dans l'ensemble du pays (+ 4,2 %). Malgré ce redressement, seulement 55 % des entreprises créées en 2000 dans la région sont issues des créations



pures contre 65 % en France.

Les **créations par réactivation**, marque du caractère saisonnier de certaines activités liées au tourisme, enregistrent une baisse sensible (- 5,1 %) et sont au plus bas depuis 7 ans. Ce recul est légèrement supérieur à celui constaté en France (- 4,3 %) et en province (-3,5 %). Sur les deux dernières années, la baisse régionale (- 4,7 %) est également supérieure à celle constatée en France (- 3,8 %) et en province (- 2,5 %).

La part des remises en activités d'entrepreneurs individuels (30,7 %) n'a jamais été aussi faible dans la région depuis 1993. Elle reste toutefois nettement supérieure à la part nationale (20 %), ce qui souligne l'importance de l'activité touristique régionale.

Pour la quatrième année

consécutives, les **créations par reprise** perdent du terrain (- 7 %). Ce recul est bien supérieur à celui constaté en France (- 3,5 %). A l'exception de 1995, elles n'ont jamais aussi peu pris part (14 %) à l'ensemble des créations régionales.

### Les services aux entreprises et aux particuliers tirent la région

Conséquence du dynamisme de la population régionale, les **services aux particuliers** restent orientés à la hausse (+ 3 %). Cette troisième hausse consécutive conduit ce secteur à son plus haut niveau de création. Pour la France entière, ce secteur

progresses moins (+ 1 %) mais est également au plus haut pour la décennie écoulée.

Stables l'an dernier, les **services aux entreprises** réalisent une excellente année 2000 et enregistrent une hausse record (+ 14 %). Cette bonne orientation se retrouve de façon un peu moins marquée en France (+ 11 %) et en province (+ 10 %). Au plan régional comme au plan national, ce secteur n'a jamais été aussi créateur depuis 1990.

Globalement, les services régionaux progressent de 3 %. Grâce à une troisième année de progression, plus accentuée qu'en France (+ 2,5 %) et qu'en province (+ 2 %), ce secteur atteint un niveau de création record pour la décennie.

Au cours de l'année 2000, l'**industrie** régionale cède encore du terrain (- 9 %). Ce

net recul est supérieur à celui constaté en France et en province (- 4 %). Il s'agit de la cinquième baisse consécutive pour ce secteur soit plus encore qu'au niveau national.

Stables depuis deux ans, les créations d'entreprises se redressent dans la **construction** (+ 12 %). Mais cette franche progression est inférieure à celle enregistrée en France (+ 15 %) et en province (+ 14 %).

Après une relative stabilité en 1999, le secteur du **commerce** et de la **réparation** enregistre son cinquième recul consécutif. Cette baisse (- 5 %) est la plus forte depuis dix ans. Elle reste, toutefois inférieure à celle constatée en France. Comme au niveau national, ce secteur se situe au plus bas pour la décennie écoulée. Si depuis 1995, le Languedoc-roussillon rejoint la baisse nationale, la situa-

tion de la région (- 15 %) s'est moins dégradée en dix ans que celle de la France (- 22 %).

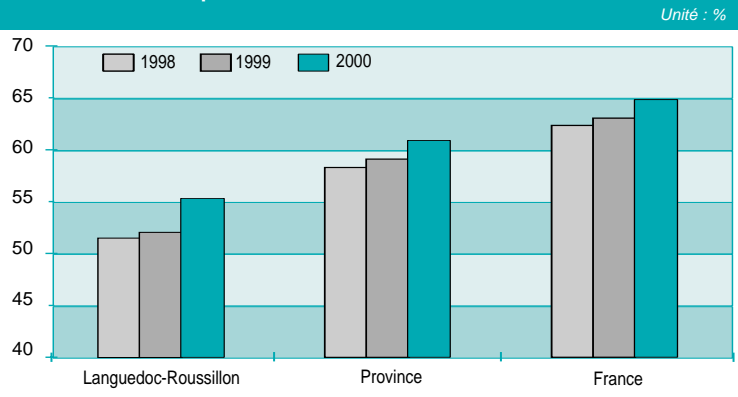
Les **transports** reculent nettement en 2000 (- 22 %). Plus forte que celle affectant la France (- 21 %) et la province (- 15 %), cette baisse conduit ce secteur à son plus bas niveau de création pour la décennie.

Après deux ans de quasi-stabilité, les **hôtels-café-restaurants** du Languedoc-Roussillon s'inscrivent de nouveau à la baisse (- 3 %) comme au plan national. En dix ans, la région (- 39 %) a cependant beaucoup plus reculé que la France (- 12 %).

## L'Hérault reste à la pointe de la création régionale

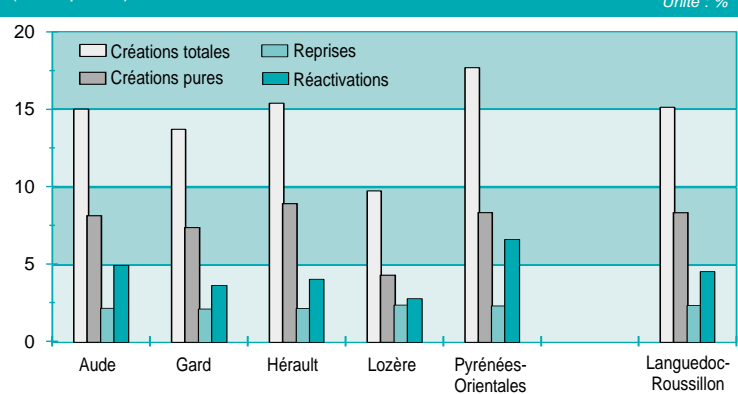
C'est une nouvelle fois l'**Hérault** qui montre le plus de dynamisme dans la région (+ 2 %). Ce département concentre désormais plus de 42 % des créations régionales. Après une bonne année 1999, le secteur industriel (- 4 %), pénalisé par les industries agroalimentaires, reprend sa tendance à la baisse initiée en 1996. La construction progresse (+ 14 %) et se situe au plus haut depuis 5 ans. Après le répit enregistré l'an dernier, la mauvaise orientation du commerce, au plus bas pour la décennie écoulée, se confirme (- 7,4 %). A l'inverse, après quatre hausses consécutives, les services (+ 6 %) n'ont jamais été aussi créateurs. Ils doivent ce dynamisme aux services aux entreprises (+ 12 %) et aux services aux particuliers (+ 9 %) tous deux à leur plus haut niveau respectif de création. Les transports créent nettement moins qu'il y a un an (- 20 %) alors que les hôtels-café-restaurants fléchissent (- 1 %).

Part des créations pures dans les créations totales



Source : INSEE - SIRENE

Taux de créations d'entreprises en 2000 (champ ICS)



Source : INSEE - SIRENE

Dans l'**Aude**, les créations d'entreprises se stabilisent (+ 0,4 %) au-dessus de la barre des 1900 unités. Cette bonne conjoncture s'appuie sur le dynamisme de la construction (+ 24 %), proche de son niveau record de 1988, et sur une stabilisation des services (+ 1 %) à un haut niveau, grâce aux services aux entreprises (+ 24 %). Les autres types de services reculent tout comme l'industrie (- 13 %), malgré les IAA, et le commerce (- 7,2 %).

Le département du **Gard** est le seul département de la région à marquer le pas. Il enregistre son cinquième recul consécutif (- 0,3 %). L'industrie (- 9 %), malgré la hausse des industries agroalimentaires, reste inscrite à la baisse alors que les services se montrent moins créateurs qu'il y a un an (- 1 %) malgré le dynamisme des services aux entreprises (+ 10 %). Les autres types de services fléchissent. La construction (+ 4 %) et le commerce (+ 1 %) sont les seuls grands secteurs à progresser.

Avec 327 unités créées en 2000 contre 325 il y a un an, les créations en **Lozère** se stabilisent. Si l'industrie (19 créations contre 25) et le commerce (71 créations contre 83) semblent continuer à se dégrader, la construction repart (51 créations contre 40). Grâce à la fermeté des services aux entreprises (33 créations contre 23) et des services aux particuliers (59 créations) l'ensemble des services progresse. Les hôtels-café-restaurants (90 créations) et les transports s'effritent légèrement.

Avec 3248 unités créées en 2000, les **Pyrénées-Orientales** font légèrement mieux qu'il y a un an (+ 0,3 %). En retrait tout autant dans l'agroalimentaire que dans les autres secteurs, l'industrie

cède à nouveau du terrain (- 12 %). Elle se situe au plus bas à l'image du commerce qui enregistre son sixième recul consécutif (- 4 %). La construction met fin, quant à elle, à cinq années de baisse (+ 11 %) alors que les services se reprennent (+ 3 %) grâce aux services aux entreprises (+ 19 %). Les services aux particuliers restent stables (+ 1 %) alors que les hôtels-café-restaurants (- 2 %) et surtout les transports, au plus bas depuis 12 ans, fléchissent (- 31 %).

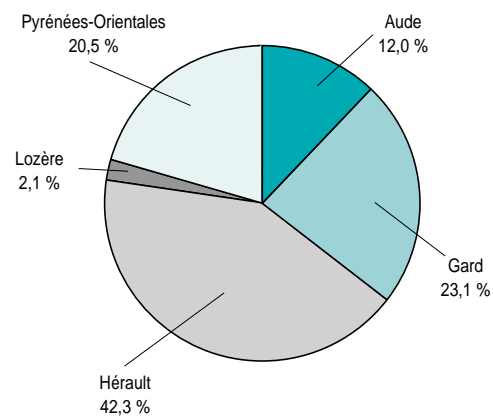
### Taux de création : le dynamisme régional se confirme

Marque du dynamisme du Languedoc-Roussillon en matière de création d'entreprises, le taux de création régional se stabilise à haut niveau (15 %). La région continue à devancer nettement la France (11 %). Plus encore que l'Hérault (16 %), ce sont les Pyrénées-Orientales (18 %) qui tirent la région, grâce surtout, à des réactivations plus nombreuses que dans les autres départements. L'Aude reste proche de la moyenne régionale (15 %) alors que le Gard reste un peu en retrait (+ 14 %).

A l'exception de la Lozère (+ 10 %), tous les départements régionaux font mieux que la France et la province. Cette vision dynamique de la création d'entreprise régionale doit toutefois être tempérée par un taux de survie relativement faible. En effet, malgré un taux de création élevé, les stocks d'entreprises évoluent moins favorablement dans la région que dans le reste du pays. Les entreprises régionales sont, en effet, marquées par un fort taux de mortalité, lié, pour une part, au poids des activités saisonnières.

Part des départements en 2000 dans les créations régionales

Unité : %



Source : INSEE - SIRENE

### Défaillances : troisième recul consécutif

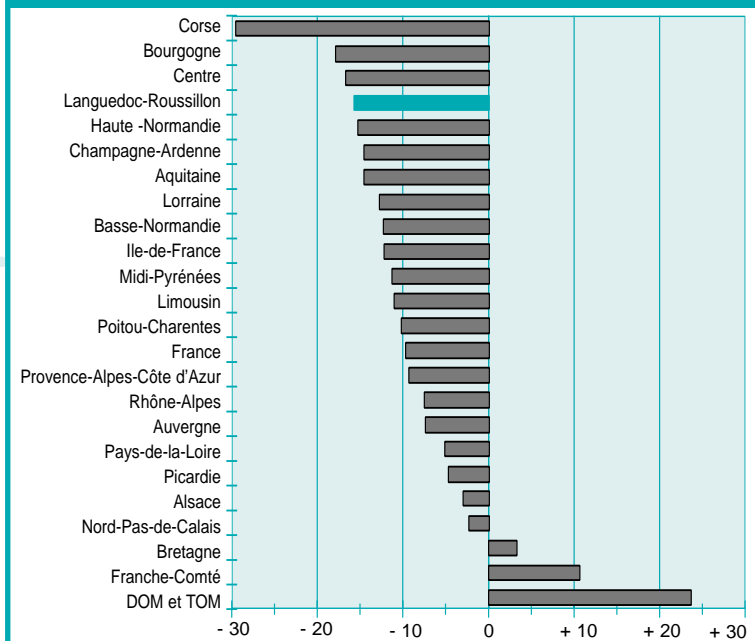
L'année 2000 confirme le recul des défaillances en Languedoc-Roussillon (- 16 %). Cette baisse, un peu moins importante qu'en 1999, permet néanmoins à la région de faire nettement mieux que la moyenne nationale (- 10 %) et de se situer à son plus bas niveau pour la décennie écoulée. Seules la Corse, la Bourgogne et le Centre enregistrent un recul plus marqué de leurs défaillances.

Ce bon résultat permet d'atténuer les conséquences socio-économiques générées par la stagnation des créations d'entreprises.

Ce recul des défaillances bénéficie aux quatre grands secteurs d'activité. En retrait l'an dernier, l'**industrie**, surtout hors secteur agroalimentaire, enregistre le plus fort recul (- 24 %). Avec plus de 16 % de gain, la **construction** et le **commerce** évoluent mieux que la moyenne régionale. Seuls les **services**, particulièrement bien orientés l'an dernier, marquent le pas (- 12 %). La nette progression des défaillances dans les transports (+ 21 %) et leur recul modéré dans les Hôtels-café-restaurants (- 12 %)

pénalisent ce secteur. Les services aux entreprises (- 14 %) et surtout les services aux particuliers (- 25 %) apparaissant, quant à eux, bien orientés. ■

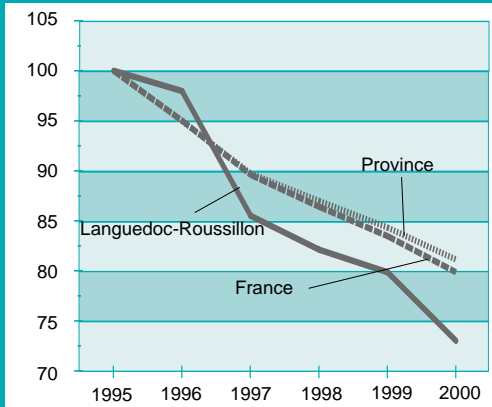
Evolution des défaillances totales en 2000



Source : INSEE - SIRENE

Evolution des créations d'entreprises - Industrie -

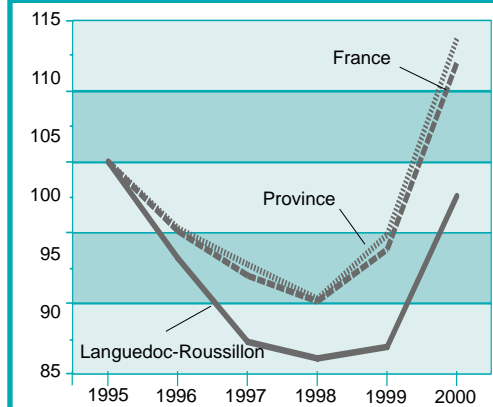
Unité : indice base 100 en 1995



Source : INSEE - SIRENE

Evolution des créations d'entreprises - Construction -

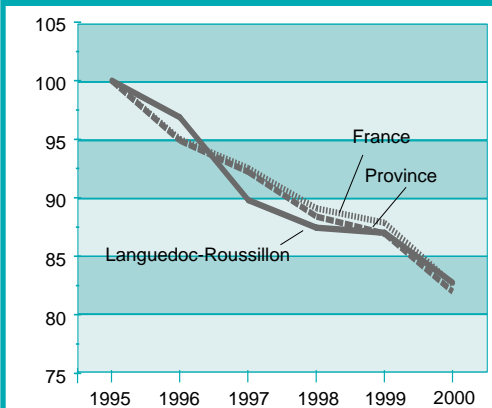
Unité : indice base 100 en 1995



Source : INSEE - SIRENE

Evolution des créations d'entreprises - Commerce -

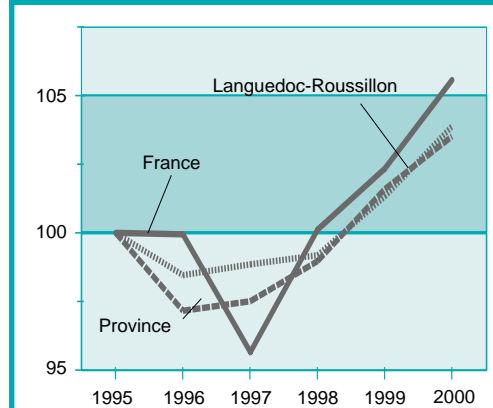
Unité : indice base 100 en 1995



Source : INSEE - SIRENE

Evolution des créations d'entreprises - Services -

Unité : indice base 100 en 1995



Source : INSEE - SIRENE

**Pour en savoir plus**

**FRANCE**

INSEE

Informations rapides - Série J

«Statistiques mensuelles des créations d'entreprises»

«Statistiques mensuelles des défaillances d'entreprises»

**REGION**

INSEE

Conjoncture - Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon

«Créations d'entreprises» (trimestriel)

Chiffres - Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon

«Créations d'entreprises de 1987 à 1997» n° 10 novembre 1998

«Les petites entreprises industrielles du Languedoc-Roussillon en position économique favorable» n° 8 septembre 1999

Synthèse - Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon

«Créations d'entreprises en Languedoc-Roussillon : plus de la moitié en vie après 3 ans» n°27 décembre 1999



**Quelques définitions**

**Création d'entreprise** : enregistrement, dans le répertoire SIRENE, d'une personne physique ou morale qui déclare débiter une activité de production de biens ou de services.

**Création pure** : enregistrement d'une personne physique ou morale qui crée ses propres moyens de production et sa propre clientèle.

**Reprise** : enregistrement d'une personne physique ou morale qui achète des moyens de production et/ou une clientèle existants.

**Réactivation** : enregistrement d'une personne physique ou morale reprenant une activité qu'elle avait déclaré avoir cessée (momentanément).

**Sont immatriculés au répertoire SIRENE :**

les personnes inscrites au registre du commerce et des sociétés,

les personnes inscrites au registre des métiers,

**mais aussi**

les travailleurs indépendants,

les employeurs (non compris les employeurs de gens de maison),

les associations loi 1901,

les loueurs de meublés,

toute personne exerçant une activité soumise à TVA, au bénéfice réel agricole, aux bénéficiaires non commerciaux, etc.

**et encore**

les services de l'Etat,

les organismes des collectivités territoriales.

Le champ des entreprises de l'Industrie, du commerce et des services (ICS) est défini en référence à la Nomenclature d'activités française:

Secteurs agrégés	Code NAF (2 positions)
Industrie .....	10 à 41
Construction .....	45
Commerce et réparation .....	50 à 52
Transports .....	60 à 63
Hôtels, cafés, restaurants .....	55
Services aux entreprises .....	64, 70 à 74, 90
Services aux ménages .....	75 à 85, 91 à 99

Les entreprises ICS sont les unités inscrites au répertoire qui produisent des biens ou des services marchands et qui disposent de l'autonomie de décision.

**Cessation d'activité et défaillance**

Il ne faut pas confondre la notion de jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire qui ne se résout pas forcément par une liquidation) et la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique d'une entreprise). Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20 % mais variable avec le temps et les secteurs d'activité.

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsque l'entreprise est en état de cessation de paiement, i.e. n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Les statistiques de défaillances couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : redressement par continuation ou reprise, liquidation.